



Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>  
Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

# inFO Vendée

Journal trimestriel de votre section FO DGFIP 85

N° 12 – 1er trimestre 2022

## SOMMAIRE

L'édito de la section  
Calendrier des payes 2022  
Calendrier des visites de services HMI  
Lutte contre la fraude fiscale  
Un syndicat, ça sert à quoi ?  
Évaluation et entretien professionnel  
Souscription nationale  
Bulletin d'adhésion 2022

## L' EDITO de la section

*Depuis 3 ans déjà, notre journal, « l'inFO Vendée », qui est avant tout votre journal, nous permet de vous informer sur la situation globale des services.*

*En 2019, nous étions alors engagé dans une bagarre contre la mise en place du NRP et son cortège de restructurations.*

*Malgré des taux de grèves rarement atteints à la DGFIP, nous ne sommes pas parvenus à empêcher ce désastre annoncé dont nous mesurons bien aujourd'hui toutes les conséquences : des SGC surdimensionnés qui ne parviennent toujours pas à trouver leur rythme de croisière, des SIP et des SIE que la DG vide peu à peu de ses missions, la mise en place des SPF uniques, les SDIF qui s'inquiètent à juste titre de l'avenir de leur mission, l'intelligence dite artificielle qui malmène le contrôle fiscal, etc etc...*

*Nous considérons à FO que la résignation ambiante ne doit pas être une fatalité et qu'il nous faut rapidement retrouver la force du collectif pour ne plus subir.*

*Le conseil syndical FO DGFIP réuni les 2 et 3 février appelle les personnels à réagir collectivement et vigoureusement pour adresser un message clair au directeur général en se mobilisant massivement le même jour que nos camarades douanier le 10 mars prochain.*

*Cette situation difficile que tous les services publics vivent actuellement ne doit plus être une fatalité, il est temps pour nous, personnels de la DGFIP, d'être entendus par ce gouvernement car la crise que nous traversons à largement démontré notre utilité dans la République.*

*Ne nous laissons pas oublier, relevons la tête et battons-nous pour défendre nos emplois, nos missions et notre maillage territoriale.*

« Sébastien LIEVRE »

## Nos dernières informations mises en ligne sur notre site internet :

- Évaluation et entretien professionnel
- Communiqué du conseil syndical
- Observatoire interne
- Comptes-rendus visioconférence DG
- Guide FGF FO « action sociale »
- CTL du 06/01
- CHSCT « demande de FO d'un avis circonstancié pour les restructurations »
- Négociation sur le télétravail



**LA FORCE  
DU COLLECTIF**

**Le vrai de l'équilibre c'est qu'il suffit d'un souffle pour tout faire bouger - Julien GRACQ**

## CALENDRIER PAYES 2022

Janvier	jeudi 27
Février	jeudi 24
Mars	Mardi 29
Avril	Mercredi 27
Mai	Vendredi 27
Juin	Mardi 28
Juillet	Mercredi 27
Août	Lundi 29
Septembre	Mercredi 28
Octobre	Jeudi 27
Novembre	Lundi 28
Décembre	Mercredi 21

## Calendrier de nos visites de services réalisées et en cours

SGC Yon Vendée le 10/02

Site de Fontenay le Comte le 01/04

**D'autres seront programmées avant l'été.**

La lutte contre la fraude fiscale est un **enjeu majeur de souveraineté** et de **redressement des comptes publics**, et une condition essentielle pour faire respecter le **principe d'égalité devant l'impôt**.

La fraude fiscale porte atteinte, d'une part à la **solidarité nationale** en faisant reposer l'impôt sur les seuls contribuables qui respectent leurs obligations fiscales et, d'autre part, aux conditions d'une **concurrence loyale entre les entreprises**.

Pourtant les gouvernements successifs s'obstinent à affaiblir les moyens de la Direction Générale des Finances Publiques avec **7 fois plus de suppressions d'emplois** sur le quinquennat que dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat avec encore **1506 emplois supprimés en 2022**. Intelligence artificielle ou pas, La France se résoud ainsi à perdre **entre 80 et 100 milliards d'euros/an**.

## UN SYNDICAT , ÇA SERT À QUOI ?

Alors que notre Congrès national aura lieu début avril, il est temps pour nous de revenir sur le bilan des 3 dernières années avant la tenue de notre assemblée départementale annuelle du 22 mars.

Se syndiquer à FO DGFIP 85, ça sert avant tout à être informé par une liste de diffusion quasi quotidienne directement sur vos mails pro.

Ces 3 dernières années, ce n'est pas moins de 300 tracts qui ont été mis en ligne sur notre site internet départemental. Il s'agit d'informations nationales ou locales vous permettant d'avoir une vision objective du travail accomplis par vos représentants élus lors des dernières élections professionnelles.

Nos militants sont présents dans tous les services et sont à votre disposition pour vous renseigner directement ou pour vous mettre en contact avec un militant qui pourra prendre en charge votre requête.

Un syndicat, ça sert aussi à être défendu ou accompagné dans certaines démarches individuelles (mutations détachement, liste d'aptitude, problème relationnel, conflit avec sa hiérarchie, etc...) auprès de la direction et/ou du service RH.

Dans le contexte difficile que vit aujourd'hui la DGFIP, personne n'est à l'abri de traverser une difficulté et d'avoir besoin d'assistance pour trouver une solution plus sereinement en étant aidé et soutenu par nos militants.

Les fonctionnaires que nous sommes ont encore cette chance de pouvoir compter sur des militants syndicaux investis, disponibles et reconnus par la direction. Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous car la Force du collectif, c'est vous, c'est nous !

## **Pour rester connecté à l'inFO, nous vous encourageons :**

→ à vous abonner à notre page **FACEBOOK « FO DGFIP 85 »** (depuis votre compte personnel)

→ à vous connecter régulièrement à notre **site internet local**  
(accessible depuis **ULYSSE** sur Mozilla Firefox et/ou internet à votre domicile)

**Ce qui vous permettra de rester connecté à l'information syndicale en toute circonstance (présentiel ou télétravail).**

## Evaluation et entretien professionnel 2022

Vous êtes tous actuellement convoqués pour participer à un entretien professionnel avec votre chef de service pour votre évaluation professionnelle de l'année écoulée.

Tout d'abord, il est important de savoir que participer à cet entretien n'est en rien une obligation, vous pouvez parfaitement décliner l'invitation. Cependant, il est tout aussi important d'avoir bien en tête que cette évaluation peut avoir des conséquences sur votre carrière, impactant directement votre avancement sur les tableaux d'avancement ou pour postuler sur la liste d'aptitude.

Vos évaluations sont également scrupuleusement observées lorsque vous postulez sur des postes à profil.

→ Soyez vigilant sur toutes les rubriques et pas seulement sur l'appréciation générale, certains notateurs n'hésitent pas à insérer par exemple des critiques de l'activité d'un agent dans la rubrique "objectifs", ce qui n'a pas lieu d'être.

→ Avec la disparition des bonifications, le tableau synoptique est devenu l'élément le plus important de cette évaluation.

C'est désormais principalement le cumul de vos tableaux synoptiques (chaque croix étant convertie en points) des 5 dernières années (pour la liste d'aptitude) et des 3 dernières années (pour les tableaux d'avancement) qui contribue à être ou ne pas être sur un tableau d'avancement ou sur une liste d'aptitude !

**Donc n'hésitez pas à contacter vos militants FO DGFIP 85 pour pouvoir être conseillé avant, pendant et après l'entretien.**



**POUR  
NOS  
DROITS**

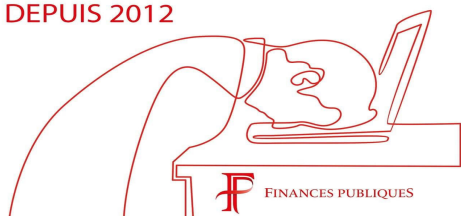
**LE GESTE  
BARRIÈRE  
LE PLUS  
EFFICACE  
C'EST DE  
CONTINUER  
À SE SERRER  
LES COUDES**

**-1506  
EMPLOIS  
EN 2022**

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

**#ON NE  
S'HABITUE  
PAS !**

**20 745 EMPLOIS  
SUPPRIMÉS  
DEPUIS 2012**



**FO  
DGFIP**

**LAISSEZ-NOUS  
NOS MISSIONS  
RENDEZ-NOUS NOS EMPLOIS**

Responsable de publication :  
Sébastien LIEVRE  
secrétaire départemental FO DGFIP 85

Nos militants passent actuellement dans les services pour vous remettre ce journal et vous proposer de participer à cette tombola FO DGFIP permettant de participer au financement de notre Congrès national qui a lieu tous les 4 ans.

**FO  
DGFIP**

**2€**  
**SOUSCRIPTION  
NATIONALE  
VOLONTAIRE**

**V<sup>e</sup> CONGRÈS  
NATIONAL**





Pour adhérer, retourner le bulletin complété ci-dessous :

### Adhésion 2022 FO DGFIP 85



NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Tél (portable) : \_\_\_\_\_

Catégorie (A, B ou C): \_\_\_\_\_ Qualité administrative : \_\_\_\_\_ Grade-Échelon : \_\_\_\_\_ Indice majoré : \_\_\_\_\_ Quotité temps de travail (%) : \_\_\_\_\_

N° DGFIP : \_\_\_\_\_ Affectation (poste/service) : \_\_\_\_\_ Courriel pro : \_\_\_\_\_ @dgfip.finances.gouv.fr

Adresse postale personnelle : \_\_\_\_\_ Courriel perso : \_\_\_\_\_

Nombre de Paiement(s)	Mode de paiement		Date(s)	Montant(s)	Total	Montant total cotisation, proratisée le cas échéant :
	<input type="checkbox"/> virement	<input type="checkbox"/> chèque				
	(à l'ordre de FO DGFIP 85)			(Ne pas mettre de centimes)		

(nous adresser tous vos chèques en même temps avec présentation en banque en fin de mois aux dates de votre choix et **dernier paiement au plus tard le 15 novembre**)

► Si paiement par virement (précisez en référence votre nom / prénom / grade-échelon-quotité temps travail : ... AAP2 8 100, ... CP9 6 80, ... 110 50)

IBAN : FR76 1470 6001 9073 9640 8589 421 et BIC : AGRIFRPP847

Envoyer votre bulletin complété en PDF par courriel via « Fichier > Envoyer > Envoyer par e-mail en PDF > Envoyer » à [frederic.fauchard@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:frederic.fauchard@dgfip.finances.gouv.fr) (Trésorier FO DGFIP 85)

► Si paiement par chèque, bulletin complété à renvoyer à :

Sébastien LIEVRE (Secrétaire FO DGFIP 85) - Cité Administrative La Roche / Yon - Bât. C



FO DGFIP 85, première organisation syndicale de la DDFIP de Vendée

## MONTANT DES COTISATIONS 2022

Nos cotisations sont principalement indexées sur le point d'indice et sont proportionnelles à la quotité du temps de travail.

→ Aucune augmentation de nos cotisations en 2022

« Le crédit d'impôt sur la cotisation syndicale est de 66% »

	ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
AA ou AT	INDICE	340	341	342	343	345	348	351	354	363	372	382	
	COTISATION	103,00 €	104,00 €	105,00 €	106,00 €	108,00 €	109,00 €	110,00 €	111,00 €	116,00 €	119,00 €	123,00 €	
AAP2 ou ATP2	INDICE	341	343	346	354	360	365	370	380	392	404	412	420
	COTISATION	104,00 €	106,00 €	108,00 €	111,00 €	114,00 €	117,00 €	119,00 €	122,00 €	125,00 €	130,00 €	133,00 €	136,00 €
AAP1 ou AT1	INDICE	355	361	368	380	393	403	415	430	450	473		
	COTISATION	112,00 €	115,00 €	117,00 €	122,00 €	126,00 €	130,00 €	135,00 €	140,00 €	148,00 €	154,00 €		

	ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C2 ou Tech. Géomètre	INDICE	343	349	355	361	369	381	396	415	431	441	457	477	503
	COTISATION	108,00 €	110,00 €	112,00 €	115,00 €	118,00 €	122,00 €	128,00 €	135,00 €	141,00 €	144,00 €	150,00 €	158,00 €	168,00 €
C1 ou Géomètre	INDICE	356	362	369	379	390	401	416	436	452	461	480	504	534
	COTISATION	113,00 €	115,00 €	118,00 €	121,00 €	125,00 €	129,00 €	135,00 €	143,00 €	149,00 €	152,00 €	159,00 €	168,00 €	179,00 €
CP ou Géo. principal	INDICE	392	404	419	441	465	484	508	534	551	569	587		
	COTISATION	126,00 €	131,00 €	136,00 €	144,00 €	153,00 €	161,00 €	170,00 €	179,00 €	186,00 €	192,00 €	199,00 €		

Afin de défendre vos droits et nos conditions de travail, rejoignez-nous !

Inspecteur	ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	INDICE	390	410	430	450	480	513	545	575	605	640	673
Inspecteur Principal	COTISATION	125,00 €	133,00 €	140,00 €	148,00 €	159,00 €	172,00 €	184,00 €	195,00 €	206,00 €	220,00 €	232,00 €
	INDICE	500	535	575	605	650	690	730	768	806	821	
IDIV CN	COTISATION	168,00 €	181,00 €	195,00 €	206,00 €	224,00 €	239,00 €	253,00 €	267,00 €	282,00 €	287,00 €	
	INDICE	659	690	730	758							
IDIV HC	COTISATION	227,00 €	239,00 €	253,00 €	263,00 €							
	INDICE	730	768	813	821							
CSC	COTISATION	253,00 €	267,00 €	283,00 €	287,00 €							
	ECHELON	1021	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3				
	INDICE	830	890	925	972	972	1013	1067				
	COTISATION	291,00 €	313,00 €	327,00 €	344,00 €	344,00 €	359,00 €	380,00 €				

Barème stagiaires	
A	60,00 €
B	60,00 €
C	30,00 €

CONTRACTUEL : cotisation minorée de 20 % à 30 % selon le grade, du fait d'un régime indemnitaire moins favorable que pour les fonctionnaires